

le pianO du lac

MISSION MÉCÉNAT DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – LE PIANO DU LAC  
**LE CANAL DU MIDI, SCÈNE AQUATIQUE ET ÉPHÉMÈRE POUR  
DEUX CONCERTS INÉDITS**



Les 2 et 3 septembre prochains, les eaux tranquilles du canal du Midi accueilleront **deux concerts flottants au Château de Ventenac-en-Minervois (11)**. « 2 **Systèmes Solaires** », réalisé par la compagnie **Le PianO du Lac**, est un spectacle **étonnant et empreint de poésie**.

Les artistes, l'auteure-compositrice-interprète et pianiste **Delphine Coutant**, la tromboniste **Jenny Violleau** et le violoncelliste **Daniel Trutet**, joueront une **partition inédite autour d'un piano semblant émerger des eaux**.

La **Mission Mécénat de Voies navigables de France** s'est associée pour l'occasion à l'Association minervoise **Nouvelles Racines**. Un **tiers des fonds récoltés sera reversé au profit de la restauration de la voûte arborée du canal du Midi**, scène éphémère sur laquelle se dérouleront les représentations qui émerveilleront petits et grands.

### UN SPECTACLE INSOLITE DANS UN LIEU ORIGINAL AU BORD DU CANAL DU MIDI

Ces concerts auront lieu au **Château de Ventenac** situé au bord du canal, à Ventenac-en-Minervois, dans le département de l'Aude. La construction du château s'est achevée en 1880, dans une période de **frénésie viticole** qui accompagne le nouvel essor des vignes de la région, replantées avec succès après le désastre du Phylloxéra. Cette « Folie vigneronne » est dotée d'une **cave de vinification exceptionnelle** dite « gothique », offrant un accès direct sur la voie d'eau facilitant dès lors le chargement des tonneaux sur les pinardières qui naviguaient entre Sète et Toulouse. Devenue une cave coopérative en 1938, elle produit aujourd'hui des vins en AOP Minervois et vend une cuvée spéciale au profit de la replantation du canal du Midi (1€/bouteille). Amarrée au pied du château, sur le canal du Midi, la **barque de patron La Marie-Thérèse** est elle aussi un incontournable du village. Construite en 1855, totalement en bois, elle est la **seule barque patron d'Europe pouvant encore naviguer**. Elle est aujourd'hui inscrite et protégée au titre des monuments historiques.



©V.HERMAN

## LES INFORMATIQUES PRATIQUES

- Dates & heures (durée 1h15) :
    - Jeudi 2 septembre 2021 à 19h00
    - Vendredi 3 septembre 2021 à 19h00
  - Pour réserver : [https://www.pianodulac.fr/billetterie-fb/?event\\_name=ventenac](https://www.pianodulac.fr/billetterie-fb/?event_name=ventenac)
    - Tarif conseillé : 15€
    - Tarif libre (minimum 7€50)
  - Lien événement Facebook : <https://fb.me/e/1lz2G4Tpp>
- **Le Château de Ventenac : comment y aller ?**
- Route Neuve, 11120 Ventenac-en-Minervois

### À savoir :

- Ouverture billetterie et accès sur site à partir de 18h30 ;
- Billet à imprimer ou à présenter sur son téléphone ;
- Placement libre dans le cadre du respect des règles sanitaires et port du masque selon les règles en vigueur ;
- Les participants peuvent apporter leurs propres couvertures, coussins, ou encore leur pique-nique.

## LA REPLANTATION DU CANAL DU MIDI, UNE NÉCESSITÉ

**Gestionnaire du canal du Midi**, Voies navigables de France (VNF) s'engage pour la préservation de ce patrimoine arboré long de plus de 240 km. Depuis 1996, l'inscription par **l'UNESCO au patrimoine mondial de l'Humanité** confère au canal du Midi une **valeur universelle**. Malheureusement, il est



©VIANNEY GOMA

**touché par une épidémie** qui met sa pérennité en péril. **Le chancre coloré**, une maladie provoquée par un champignon microscopique, s'attaque aux platanes qui composent la **voûte arborée emblématique du canal**. Il se propage et détruit ce patrimoine inestimable. Pour éradiquer ce champignon, la seule solution est d'abattre et de brûler les arbres touchés.

Depuis 2013, date de création de la **Mission Mécénat de VNF**, de **nouvelles essences d'arbres sont replantées** grâce aux dons des entreprises et du grand public et au soutien de l'État et des collectivités, qui permettent également de **préserver la biodiversité en danger et de restaurer les berges du canal**. La Mission Mécénat est également soutenue par plusieurs associations locales, dont **Nouvelles Racines**, fruit d'une initiative citoyenne mise en place depuis août 2015 à Ventenac-en-Minervois, village situé au bord des eaux paisibles du grand bief entre Argens et Béziers.



Tout au long de l'année, l'association mène des **actions de collecte** auprès du grand public telles que la vente de cuvées spéciales avec la cave de Ventenac, des concours et ventes de dessins, des spectacles, des balades gourmandes ou historiques... Autant d'occasions de sensibiliser un public varié à **la sauvegarde du patrimoine**.

Si plus de **26 500 platanes** ont déjà été abattus pour endiguer la propagation du champignon, le chemin reste encore long. À l'heure actuelle, **14 200 arbres ont été replantés, 33 km de berges ont été rénovés**. Près de **900 nichoirs ont été installés** pour préserver les oiseaux et les chauves-souris dont l'habitat est également menacé.

## À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

---



Fort de 4 000 agents mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret,
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique,
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)  **VNF - Voies navigables de France**  **VNF\_officiel**

Pour participer à la replantation du canal du Midi, il est possible de faire un don sur :  
<https://www.replantonslecanaldumidi.fr/fr/soutenir-le-projet>